

Cascade de Salles la Source Ségolène se « mouille » !

La semaine dernière, à propos de la cascade de Salles la Source et de sa réanimation, nous invitons les défenseurs à se rapprocher de la ministre de l'Ecologie **Ségolène Royal** et par l'intermédiaire de l'élue ruthénoise **Sarah Vidal** qui est au cabinet de la ministre. C'est chose faite ! **Sarah** a apporté la preuve de son efficacité à bon nombre de ses détracteurs... La décision d'apporter un appui extérieur au Préfet et aux services de l'Etat dans la définition de la stratégie à adopter vient d'être prise par **Ségolène Royal**.
(Suite page 2)

Cascade de Salles la Source Ségolène se « mouille » !

(Suite de la page 1)

Mme la ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie vient de demander au Conseil Général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies et au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable de se charger de :

« - La réalisation d'une évaluation critique des différents enjeux associés à ce dossier, notamment : la sécurité des ouvrages hydrauliques - la production hydroélectrique - les enjeux paysagers - la gestion foncière et patrimoniale - le partage de l'eau. »

« - L'analyse des deux options de délivrer ou de refuser l'autorisation d'exploiter, au regard des enjeux évoqués, mais aussi de la responsabilité juridique

éventuelle de l'Etat selon la décision prise, ainsi que du devenir des ouvrages dans chacune des options. »

« - D'examiner la faisabilité et les conditions de la réussite d'un troisième scénario associant l'ensemble des parties prenantes afin de définir un projet de mise en valeur de la cascade, l'activité hydroélectrique étant reprise par la commune ou arrêtée. »

Mme la ministre ajoute en conclusion : « A travers la rencontre de l'ensemble des parties prenantes impliquées sur ce dossier, la mission cherchera aussi à assurer une médiation et à identifier les moyens de réinstaurer un climat d'échanges et de confiance entre les parties prenantes, entre elles et avec les services de l'Etat, ce qui constitue un enjeu fort du dossier, quelle que soit la décision préconisée. »